

Public:

Tout salarié ayant à effectuer des travaux en hauteur en continu ou non

Objectifs:

- Connaître la réglementation en vigueur
- Connaître les différents types de PEMP
- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les PEMP
- Connaître et appliquer les consignes de sécurité et les règles de circulation
- Connaître les dangers spécifiques lors de l'utilisation des engins de travail

Durée : 3 jours

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'échanges et discussions avec les participants. Utilisation d'études de cas afin de développer la capacité de discussion, d'analyse et d'argumentation.

Intervenants : Les formateurs présentent tous les qualifications et l'expérience nécessaire
Les testeurs sont reconnus aptes et validés par un organisme certificateur

PROGRAMME DE FORMATION

❖ **La Recommandation R386 CNAM**

- Caractéristiques générales des élévateurs à nacelle
- Instructions générales d'utilisation des trois types d'élévateurs à nacelle
- Dispositions particulières aux élévateurs de type I et III
- Dispositions particulières aux élévateurs de type II

❖ **Entretien, épreuves et vérifications**

- Inspection journalière
- Vérification périodique

❖ **Faire connaissance avec son élévateur**

- Etude de la notice du constructeur
- La prise du poste
- Les contrôles avant utilisation (nacelle et porteur)
- Notions de vérification des EPI contre les chutes de hauteur

❖ **Risques particuliers dus à l'utilisation des nacelles**

- Le vent
- Le risque électrique
- L'environnement

❖ **Exercices pratiques**

- Savoir mettre un harnais d'antichute
- Exercices pratiques sur le terrain et exercices de conduite depuis les commandes dans la nacelle et depuis les commandes au sol
- Techniques de dégagement en cas de panne

EVALUATION DES CONNAISSANCES suivant procédure CACES®

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Remise à chaque participant d'une attestation de fin de stage et d'une attestation de fin de formation